

Observatoire de la pousse de l'herbe Grand Est : 1^{ère} courbe de pousse de l'herbe et conseils pour faire face au déficit fourrager

➤ 1^{ère} année d'observation de la pousse de l'herbe harmonisée à l'échelle régionale

Les chambres d'Agriculture du Grand Est et Arvalis ont mis en place, sur la campagne 2018, un observatoire de la pousse de l'herbe. Il s'agit d'un suivi de parcelle en herbe par les conseillers qui permet de créer des repères pour la conduite des prairies.

43 lots de parcelles (fauche, pâturage tournant, fertilisation ou non) sur les 10 départements du Grand Est ont reçu régulièrement, de mars à septembre, le passage du conseiller du Groupe Herbe Grand Est.

Sur ces parcelles, la hauteur d'herbe est mesurée à l'aide d'un herbomètre.

De la mesure d'une semaine sur l'autre, la hauteur d'herbe permet de calculer la croissance de l'herbe grâce à la référence de densité de l'herbe. Elle est exprimée en kg de matière sèche par hectare et par jour. Cette information permet d'adapter le chargement instantané aux conditions de pousse (notamment en pâturage tournant) mais aussi de raisonner les stratégies de retrait de parcelles de la boucle de pâturage pour les destiner à la fauche en cas de nombre de jours d'avance importants.

➤ 1^{ère} courbe de pousse de l'herbe de la région Grand Est

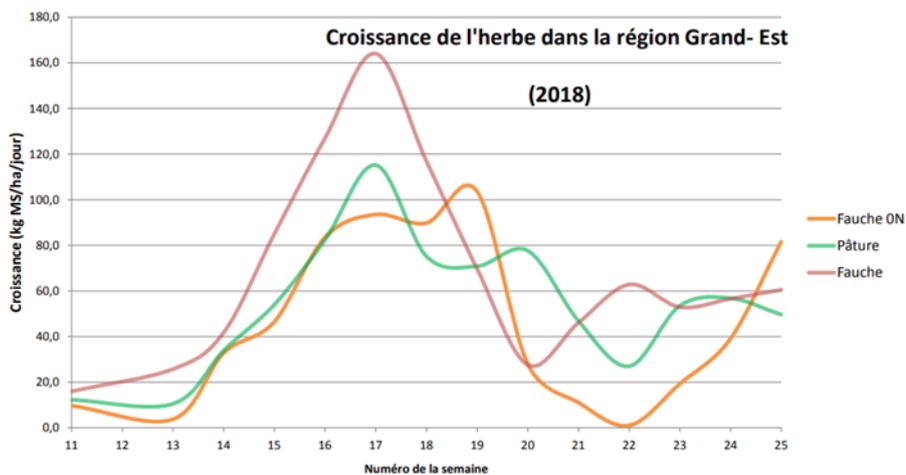
Sur la campagne, l'ensemble des calculs de croissance de l'herbe permet de réaliser une courbe de croissance de l'herbe. Cette 1^{ère} courbe pour le territoire du Grand Est a mis en évidence, cette année, 4 périodes clés :

Démarrage plus tardif de la pousse mais explosion exceptionnelle au 25 avril entraînant débordement et refus

La pluie a repoussé les chantiers de fauche mi juin, le sec s'est ensuite installé et n'est plus reparti, le manque de pluie et l'augmentation de l'évapotranspiration liée aux températures élevées ont desséché les prairies et acculé les éleveurs à décharger les herbages, et à puiser dans les stocks prévus pour l'hiver très tôt dans la saison

A l'automne quelques sites ont bénéficié de précipitations qui ont relancé la pousse localement





► Faire face aux déficits fourragers : plan d'action !

Pas de regain à récolter et les stocks de foin hivernaux qui ont commencé à être consommés très tôt, 2018 restera une année record avec aussi des récoltes en ensilage de maïs au 10 août de très mauvaise qualité (pauvres en amidon, peu de densité).

Quelles sont les pistes à mettre en œuvre dès maintenant pour finir l'hiver et reconstituer du stock ?

4 pistes principales :

- ✓ Mettre en place un plan fourrager sur son exploitation pour prévoir la conduite à tenir pour optimiser la gestion de vos prairies
- ✓ Raisonner l'intensification des prairies par l'augmentation de la fertilisation azotée, les fauches précoces pour faire plus de regain
- ✓ Prévoir la réalisation de stocks fourragers à partir de cultures fourragères semées dès ce printemps à la place de cultures de vente
- ✓ Récolter dès ce printemps des céréales d'hiver immatures et planter d'autres cultures fourragères dans la foulée (attention à l'impact économique sur la ferme pour les 2 points précités)

Selon votre situation fourragère et votre système d'exploitation, les conseillers vous accompagnent dans la mise en œuvre de ces solutions !



Le conseil en plus

Respecter les chargements conseillés au pâturage au printemps pour optimiser l'utilisation de l'herbe : trop souvent, les pâtures sont sous exploitées et induisent refus alors que si elles étaient chargées comme il le faudrait, cela ferait des surfaces de fauche supplémentaires. Cette année, beaucoup ne peuvent pas se le permettre.

VOS CONSEILLERS



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Meurthe-et-Moselle :

Amélie Boulanger : 03 83 93 34 74 / 06 82 82 84 92

Meuse :

Fanny Mesot : 03 29 83 30 60 / 06 72 88 62 69

Moselle :

Céline Zanetti : 03 87 66 12 46 / 06 84 63 82 22

Vosges :

Damien Godfroy : 03 29 29 23 06 / 06 75 87 57 89

Chambre Régionale d'agriculture du Grand Est Coordination du groupe :

Arnaud Jouart : 03 83 96 85 06

Emilie Rivière : 03 83 96 85 07 / 06 01 21 36 65

Ardennes :

Alexandre Vermeulen : 03 24 33 71 16

Aube :

Jean Louis Deck : 06 66 39 74.53

Marne :

Clémence Besnard : 03 26 64 90 14

Haute Marne :

Guillaume Boulanger : 03 25 35 00 60

Haut Rhin et Bas Rhin

Laurent Fritzingier : 03 88 73 20 20



Mars 2019

